

Bureau de la CLE du SAGE ALLAN
11 avril 2013
Belfort (Conseil Général)

Relevé de décisions

Présents :

Nom	Structure	Adresse mail
FORCINAL Anne-Marie	EPTB Saône et Doubs	anne-marie.forcinal@cg90.fr
TIROLE Marc	Pays Montbéliard Agglomération	tirole.dampierre@orange.fr
BART Jean-Marie	Conseil général 25	jeanmarie.bart@wanadoo.fr
ECOFFEY Hubert	CCST Contrat de rivière	hubert.ecoffey@orange.fr
GROUBATCH Gérard	FNE Franche-Comté	tbne@neuf.fr
PASTORI Daniel	Fédération de pêche Territoire de Belfort	pastori.daniel@free.fr
LAVALLEE Alexia	Chambre de Commerce et d'Industrie 90	alavallee@belfort.cci.fr
MONNIER Claude	Chambre d'Agriculture 25/90	
OLIVIER Jean-Yves	DREAL	jean-yves.olivier@developpement-durable-gouv.fr
BELLECC Simon	ARS	simon.bellecc@ars.sante.fr
TESSIER Laurent	Agence de l'Eau RMC	laurent.tessier@eaurmc.fr
FAUVEL Dominique	DDT 90	dominique.fauvel@territoire_de_belfort.gouv.fr
STUTZ Claire	DDT 90	claire.stutz@territoire_de_belfort.gouv.fr

Assistaient également à la réunion :

Nom	Structure	Adresse mail
RICHERT Jean	Conseil Général 90	jean.richert@cg90.fr
TRÉSILLARD Nathalie	Conseil Général 70	nathalie.tresillard@cg70.fr
MOINAT Lysiane	Chambre d'Agriculture 25/90	lysiane.moinat@territoire-de-belfort.chambagri.fr
FORET Marc	EPTB Saône et Doubs	marc.foret@eptb-saone-doubs.fr
BERTHOMMÉ Marie-laure	EPTB Saône et Doubs	marie-laure.berthomme@eptb-saone-doubs.fr

Excusés :

Nom	Structure	
POIVEY Gérard	Conseil Général 70	
FEURTEY Daniel	Maire de Danjoutin	
BURKHALTER Fernand	CC Pays d'Héricourt	
CHIAPPA-KIGER Myriam	Conseil Régional de Franche-Comté	

Le bureau de la CLE du SAGE Allan se réunit pour prendre connaissance des résultats des travaux des commissions thématiques : commission Ressource quantitative réunie le 6 février, commission Pollutions et qualité de l'eau réunie le 21 février, commission Inondation réunie le 15 mars et commission Morphologie et milieux aquatiques réunie le 29 mars.

L'ordre du jour est le suivant : présentation des travaux des commissions thématiques, présentation des attendus de l'étude « Diagnostic socio-économique, tendances et scénarios », présentation de la mise en œuvre de la Directive Inondations par la DREAL Franche-Comté, points organisationnels.

1. Travaux des commissions thématiques

Pour chaque commission, les travaux sont présentés en trois étapes :

- Les éléments du diagnostic sont synthétisés en points clefs,
- Les études pouvant nourrir les réflexions futures du groupe de travail et compléter l'état des lieux sont rappelées et les propositions d'études à réaliser dans le cadre du SAGE sont évoquées,
- Les enjeux identifiés lors des réunions sont présentés.

2. Synthèse des travaux des commissions

Après avoir convenu de quelques reformulations, les membres du bureau de la CLE valident la fiche de synthèse qui a pu leur être donnée en séance.

Celle-ci est jointe au présent compte-rendu.

Synthèse des propositions d'études complémentaires

Les études complémentaires à l'état des lieux devant être mises en œuvre dans le cadre du SAGE Allan sont rappelées. Leurs résultats seront complémentaires au rapport de l'état des lieux pour les réflexions futures de la CLE. Il s'agit de :

- Assurer un **suivi de la qualité des eaux superficielles** homogène sur le périmètre du SAGE pour l'état initial (2013/2014)
- Mutualiser les informations existantes, compléter et mettre à jour le **recensement des plans d'eau** à l'échelle du SAGE
- Elaborer un **diagnostic socio-économique, tendances et scénarios** (par un prestataire extérieur)

Par ailleurs, suite à la proposition de recensement des **sites et sols pollués** (réunion de la commission Pollutions et qualité de l'eau), il a été convenu d'ajouter les informations de la base de données BASOL dans l'état des lieux du SAGE. En effet, les sites et sols pollués recensés dans la base de données BASOL présentent un double intérêt pour le SAGE Allan. Ils sont en très grande majorité (44 sur 47 sites recensés sur le périmètre du SAGE) suivis par la DREAL pour connaître leur impact sur la qualité des eaux souterraines. Le SAGE, de part ses problématiques de gestion de l'eau, peut donc se positionner en priorité sur les sites et sols pollués impactant les nappes. Enfin le cadre d'intervention réglementaire sur les sites orphelins étant restreint, le SAGE peut également se focaliser sur ce type de site pour limiter les pollutions révélées ou potentielles de l'eau.

Il est cependant souligné que la DREAL suit d'ores-et-déjà les sites et sols pollués impactant les nappes et que les quelques sites orphelins relèvent de la responsabilité de l'ADEME.

Enfin, les attendus de l'étude **Morphologie**, proposée lors de la réunion de la commission Morphologie et milieux aquatiques seront détaillés ultérieurement. Il s'agira très certainement de mutualisation des études géomorphologiques déjà réalisées sur le périmètre du SAGE, priorisation des tronçons des cours d'eau nécessitant une restauration morphologique et proposition de travaux de restauration.

3. Diagnostic socio-économique, tendances et scénarios

Les attendus de l'étude « Diagnostic socio-économique, tendances et scénarios » sont présentés. Le travail se fera en 3 phases consécutives, les phases amont devant servir à l'élaboration des phases aval :

1. Diagnostic socio-économique : ce diagnostic permettra à la CLE d'avoir une vision claire et objective des réalités socio-économiques des usages de l'eau sur le périmètre du SAGE.
2. Tendances : il s'agira de répondre à la question « à terme, que se passe-t-il si on ne fait rien ? ». Ainsi, les tendances d'évolutions des usages et milieux aquatiques seront prospectées en tenant compte de différents facteurs (croissance démographique, réglementation en vigueur, évolution des activités économiques et de loisirs, mise en œuvre des politiques engagées ou programmées, réalisation d'éventuels projets d'aménagement et impact des évolutions climatiques sur les ressources).
3. Scénarios : les scénarios devront permettre de combler l'écart entre les tendances d'évolution (prenant en compte uniquement les actions en cours et actées) et les objectifs du SAGE. Les scénarios devront se distinguer par des moyens différents d'atteindre des objectifs similaires, à partir d'approche à la fois technique, économique et stratégique. Ils présenteront de réelles alternatives stratégiques afin d'offrir un vrai choix à la CLE.

De nouveaux documents méthodologiques d'analyse économique et de retours d'expérience d'autres SAGE venant d'être communiqués par l'Agence de l'eau, le cahier des charges rédigé par l'EPTB sera retravaillé. Le comité de relecture est composé de l'Agence de l'eau, la DDT et la DREAL.

4. Mise en œuvre de la Directive Inondations

Après une présentation de la mise en œuvre de la Directive européenne, la DREAL Franche-Comté propose d'associer le portage de la stratégie locale de gestion du risque à la commission Inondation, après avoir élargie celle-ci aux 6 communes non comprises dans le périmètre du SAGE mais faisant parties du TRI Belfort-Montbéliard (territoire à risque important d'inondation). Il est également évoqué la possibilité de désigner la CLE comme instance de gouvernance.

Cette proposition demandant davantage de considérations (sur le contenu et les possibilités techniques de mise en œuvre) il est convenu d'y travailler plus précisément ultérieurement.

5. Points organisationnels

Calendrier

La commission Ressource quantitative sera à nouveau réunie lors du dernier comité de pilotage de l'étude Détermination des volumes prélevables dans le bassin de la Savoureuse, réalisée par l'Agence de l'eau.

La prochaine réunion du bureau de la CLE se tiendra le **mercredi 29 mai 2013** à partir de 14h30 dans les locaux du Conseil Général à Belfort (salle de Conseil Général - rez de chaussée). Cette séance permettra de retravailler si nécessaire l'état des lieux du SAGE Allan et de préparer la CLE.

La prochaine réunion de la Commission Locale de l'Eau se tiendra le **mercredi 10 juillet 2013** dans les locaux du Conseil Général à Belfort (salle de Conseil Général - rez de chaussée).

Communication

Le logo du SAGE Allan proposé par l'EPTB, a été adopté à l'unanimité.

Points clefs du diagnostic

RESSOURCE QUANTITATIVE

- Une alimentation en eau potable **vulnérable, critique** en période estivale et de sécheresse **et dépendante** pour partie de ressources extérieures
- Une ressource **sollicitée** pour différents usages dans un contexte de forte densité de population : alimentation en eau potable, prélèvements industriels, économiques et de loisirs (plans d'eau et canaux) parfois au détriment des milieux aquatiques
- Des aléas climatiques et une **vulnérabilité** forte pouvant entraîner des conflits d'usage et nécessitant une gestion de crise
- Des volumes de **précipitations** globalement importants ; des **régimes hydrologiques** différents d'écoulement des cours d'eau
- Une ressource souterraine peu abondante et mal connue
- Un constat de **fuites** importantes sur les réseaux de distribution

POLLUTIONS ET QUALITE DE L'EAU

- Un état écologique globalement **moyen** des eaux superficielles; une **dégradation globale** de la qualité physicochimique constatée entre 2006-2007 et 2010-2011; un territoire particulièrement concerné par des **pollutions toxiques**
- Des masses d'eau souterraines qui présentent un **mauvais état qualitatif**; des études de délimitations de ressources majeures en cours
- Diverses sources de pollution : un territoire **densément peuplé et urbain**, une importante **dynamique industrielle**, une activité agricole bien présente, de nombreux plans d'eau et un **fonds géochimique naturel** impactant la qualité des eaux

INONDATION

- Un risque inondation critique résultant : d'**aléas importants** et d'une **forte vulnérabilité** du territoire
- Des **contraintes réglementaires** fortes sur l'urbanisme
- Un territoire fortement mobilisé et sensibilisé à ce risque inondations depuis la crue historique de 1990 :
 - La mise en œuvre d'un **PAPI** Belfort-Montbéliard
 - Des investissements lourds des collectivités locales pour la **construction d'ouvrages de protection** contre les inondations (bassins et digues)
 - La mise en place d'un territoire à risque important d'inondation (**TRI** Belfort-Montbéliard)

MORPHOLOGIE ET MILIEUX AQUATIQUES

- Une **urbanisation en lit majeur** des cours d'eau et d'importantes surfaces **artificialisées**
- Une **fragmentation écologique importante** aux conséquences sur le fonctionnement et le potentiel écologique des cours d'eau
- Une **forte altération morphologique des cours d'eau, souvent historique**
- Des **milieux naturels identifiés**, notamment réserves naturelles nationale et régionale, un parc naturel régional, de nombreux espaces protégés sur le Ballon d'Alsace et 3 sites Natura 2000
- Un territoire marqué par un **appauvrissement général des populations piscicoles** et d'espèces aquatiques autochtones et un développement d'espèces invasives dans les cours d'eau et sur les berges

Enjeux

- Conciliation des différents usages de l'eau (eau potable, usages industriels, agricoles, récréatifs, éco systémiques)
- Cohérence des actions mises en place et adéquation avec l'aménagement du territoire
- Gestion concertée de l'eau et appropriation du SAGE par les acteurs locaux
- Acculturation et sensibilisation des acteurs et de la population aux problématiques liées à la gestion l'eau



La Savoureuse à Belfort

- Sécurisation de l'alimentation en eau potable et conciliation des différents usages de l'eau
- Mobilisation de nouvelles ressources et valorisation de celles actuellement mobilisées et des pratiques économes en eau
- Adéquation durable entre besoins et ressources



Bassin de Champagney

- Connaissance et identification des pollutions
- Atteinte de l'état de haute qualité environnementale de divers compartiments permettant de satisfaire les usages
- Protection des milieux aquatiques, des captages et des ressources majeures



L'Allan à Montbéliard

- Réduction de la vulnérabilité en adaptant l'aménagement du territoire au risque inondation
- Réduction des effets de l'aléa du territoire
- Amélioration de la gestion du risque inondation



Ruisseau de la Madeleine à Anjoutey

- Atteinte du bon état écologique
- Préservation et restauration des milieux aquatiques et humides